Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 Joumada II 1442
5 Février 2021

N° 11

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **234**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **238**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **243**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **245**
Convocations
Sociétés anonymes **251**
Autres sociétés **253**
Divers
Avis au public..... **254**
Rectificatifs **255**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Les Ciments d'Oum El Kelil

CI.O.K

SA, capital : 34 000 000 Dinars

Siège social : Cité Jardins - le Kef

RC : Kef - B1134871997

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2020 enregistré à la recette des finances en date du 11 Janvier 2021 (quittance n°M002166) et déposé au registre national des entreprises le 22 janvier 2021 (quittance n°20215907), les décisions suivantes ont été approuvées :

1- Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions y mentionnées.

5- Octroi de quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019 pour les membres du conseil d'administration.

8- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019 pour les membres du comité permanent d'audit.

9- Cooptation de la nomination de nouveaux administrateurs.

10- Délégation des pouvoirs.

2021R00219SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Nomination des administrateurs

Nomination du Président Directeur Général

Société MONTAZAH HAMMAMET SUD "M.H.S"

Société anonyme

Au capital de 7 775 000 Dinars

11 Av Slimen Ben Slimen Manar II - 2092 Tunis

RNE : 496278G

Affiliation CNSS : 211604-47

Par délibération du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19/10/2018 enregistré le 28/12/2018 sous le n°18804621, quittance n°83317 à la recette des finances El Menzah 9, il a été décidé de nommer Monsieur Taoufik Ghorbel Président Directeur Général de la Société pour les exercices 2018, 2019 et 2020. Par délibération de l'assemblée générale ordinaire du 19/10/2018 enregistrée le 28/12/2018 sous le n°18804619 quittance n°83313 à la recette des finances El Menzah 9, il a été décidé de nommer les administrateurs : Taoufik Ghorbel, Moncef Ghorbel, Sarra Ghorbel, Sonia Ghorbel, Nejib Lajnaf et Maître Ahmed Djmal ainsi que le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Riadh Mechri pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Un exemplaire du procès-verbal susmentionné a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 20214725 le 20/01/2021.

2021R00224SANB2

Immobilière Industrielle du Sud "SOPISUD"

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial

Rue Mansour Elhouch - Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 22 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 20 janvier 2021 sous le numéro 21700212, quittance n°M005956, les actionnaires de la société ont décidé l'élargissement de l'objet social vers la construction et l'aménagement des espaces commerciaux, administratifs et des bâtiments à usage d'habitation et de modifier ainsi l'article 3 des statuts.

Ce procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 26/01/2021 et a été publié au bulletin officiel n°19 sous le numéro 20216955.

2021R00229SANB2

Notice d'augmentation de capital

Suivant un acte sous seing privé en date du 7 Janvier 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 20 Janvier 2021 enregistrement n°21500519, quittance n°628 l'assemblée générale extraordinaire de la société du Centre Commercial Lac Palace a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de un million de Dinars (1.000.000 DT) pour le porter de 2.000.000 Dinars à 3.000.000 Dinars et ce, par la création de 100.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune souscrites par l'incorporation au compte capital du compte courant actionnaires détenu par l'actionnaire Monsieur Mohsen Trabelsi.

Cette assemblée a décidé suite à la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de supprimer le droit préférentiel de souscription pour le reste des actionnaires et d'approuver les dits rapports. Par ailleurs le reste des actionnaires ont déclaré qu'ils renoncent à leur droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital.

Cette assemblée a, en outre, donné les pouvoirs les plus étendus à Monsieur Mohsen Trabelsi Président Directeur Général de la société ou à Madame Saida Bouraoui née Lajnef pour la réalisation de cette augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès du Receveur.

Siège social : Centre Commercial Lac Palace Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Objet : La propriété, l'exploitation, la location et la gestion du complexe commercial sis au centre urbain du Lac, rue du Lac Léman, Berges du Lac Tunis.

Durée : 99 ans.

R.C : B110381997.

M.F : 030359 X/B/M/000

Le dépôt du projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été effectué au registre national des entreprises.

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est réunie à la diligence du Conseil d'Administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires.

Président Directeur Général : Monsieur Mohsen Trabelsi, de nationalité tunisienne.

2021R00233SANB2

---

1. Démission de l'administrateur Président du Conseil

2. Cooptation d'un nouvel administrateur

3. Autorisation de cession d'une action

4. Nomination d'un nouveau Président du Conseil et fixation de ses pouvoirs

Société «BONNA BETON ET MATERIAUX PREFABRIQUES SA»

(BBMP)

Identifiant unique : 0341455A

Capital : 14 016 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue le 12 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24 décembre 2020 sous le n°20705237, quittance n°068023, il a été décidé ce qui suit :

- D'accepter la démission de Monsieur Benoît Cattin-Martel en sa qualité d'administrateur et de Président du Conseil.

- De Coopter la nomination de Monsieur Emmanuel Croissandeau en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Benoît Cattin-Martel et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

- Autoriser la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel à Madame Nermine Safraou

- Nommer Madame Nermine Safraou en qualité de Présidente du Conseil et ce pour la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration ainsi réuni a également fixé les pouvoirs de la nouvelle présidente du Conseil.

Suivant l'attestation d'enregistrement à la bourse des valeurs mobilières n°E2020-1491 Bis en date du 29 novembre 2020, il a été procédé à la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel au profit de Madame Nermine Safraou.

Une copie de ce document a été déposée au Registre National des Entreprises le 26 janvier 2021 sous le n°20216861.

2021R00235SANB2

---

1. Démission de l'administrateur Président du Conseil

2. Cooptation d'un nouvel administrateur

3. Autorisation de cession d'une action

4. Nomination d'un nouveau Président du Conseil et fixation de ses pouvoirs

Société «BONNA TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0001901K

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2003 Mégrine

Capital : 19779375 DT

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue le 12 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24 décembre 2020 sous le n°20705236, quittance n°068021, il a été décidé ce qui suit :

- D'accepter la démission de Monsieur Benoît Cattin-Martel en sa qualité d'administrateur et de Président du Conseil.

- De Coopter la nomination de Monsieur Emmanuel Croissandeau en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Benoît Cattin-Martel et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

- Autoriser la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel à Madame Nermine Safraou

- Nommer Madame Nermine Safraou en qualité de Présidente du Conseil et ce pour la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration ainsi réuni a également fixé les pouvoirs de la nouvelle présidente du Conseil.

Suivant l'attestation d'enregistrement à la bourse des valeurs mobilières n°E2020-1490 Bis en date du 29 novembre 2020, il a été procédé à la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel au profit de Madame Nermine Safraou.

Une copie de ces documents, a été déposée au Registre National le 26 janvier 2021 sous le n°20216863.

2021R00236SANB2

1. Démission de deux administrateurs et du Président du Conseil

2. Cooptation de deux nouveaux administrateurs

3. Autorisation de cession d'une action

4. Nomination d'un nouveau Président du Conseil et fixation de ses pouvoirs

5. Changement du Représentant permanent de Bonna Sabla

Société «PHILBERT TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0492565T

Capital : 2 600 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue le 12 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24 décembre 2020 sous le n°20705235, quittance n°068019, il a été décidé ce qui suit :

- D'accepter la démission de Monsieur Benoît Cattin-Martel en sa qualité d'administrateur et de Président du Conseil et la démission de Madame Anne-France Laclide en sa qualité d'administrateur.

- De Coopter la nomination de Madame Nermine Safraou et de Monsieur Emmanuel Croissandeau en qualité d'administrateurs en remplacement respectivement de Monsieur Benoît Cattin-Martel et de Madame Anne-France Laclide et ce pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

- Autoriser la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel à Madame Nermine Safraou.

- Nommer Madame Nermine Safraou en qualité de Présidente du Conseil et ce pour la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration ainsi réuni a également fixé les pouvoirs de la nouvelle présidente du Conseil.

- Nommer Madame Emmanuelle Cochard en qualité de Représentant permanent de Bonna Sabla en remplacement de Madame Nermine Safraou.

Suivant l'attestation d'enregistrement à la bourse des valeurs mobilières n°E2020-1492 Bis en date du 29 novembre 2020, il a été procédé à la cession de l'action détenue par Monsieur Benoît Cattin-Martel au profit de Madame Nermine Safraou.

2021R00237SANB2

Projet d'augmentation du capital

M.F : 1226463M

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2019 enregistré à la recette des finances d'Elmourouj le 19/6/2019 sous le n°19702431 quittance M056266, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le n°AC02982020 le 23/6/2020 le projet de l'augmentation du capital de la société anonyme :

Raison sociale : Promotex Industrie.

Capital : 2.600.000DT.

Adresse : Zone Industrielle Bir El akassa, 2013 Ben Arous.

Objet : Augmentation du capital

Montant de l'augmentation : 1.111.000 DT

Nouveau capital : 3.711.000 DT.

2021400172SANB2

Clôture de liquidation

Société d'Investissement à Capital Fixe PLAZA-SICAF

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : Z.I la Charguia - 2035 - Tunis

M.F : 539216D.A.M.000

CNSS : 142070-62

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 02 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances la Charguia le 20 janvier 2021 sous le n°21700460 Quittance n°M010460 ainsi que le rapport du liquidateur dont un exemplaire de chacun a été déposé au Registre national des Entreprises à Tunis le 25 Janvier 2021 sous le n°20216648, les actionnaires ont décidé la clôture de la liquidation de la société donné quitus au liquidateur et la radiation définitive du Registre National des Entreprises.

2021400184SANB2

Société ALVA TUNISIA SA

S.A. au capital de 27.500.000DT

Siège social : Zone Industrielle Charguia Aéroport 2080 Ariana

MF 981044 V/A/M/000

Affiliation CNSS : N°341443-3

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 août 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 4 septembre 2020 sous le n°20804481 quittance n°005878, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n° 20217081 en date du 26 janvier 2021, l'assemblée a décidé de changer la date de clôture de l'exercice social au 31 mars de chaque année au lieu du 31 décembre. Ainsi l'exercice s'étend du 1er avril au 31 Mars de l'année suivante.

2021400195SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Ne faisant pas appel public à l'épargne

CAPRARI TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 1.700.000 dinars tunisiens

Siège social : Rue Annaba 2013 Zone Industrielle Ben Arous

Identifiant unique : 0990926Y/A/M/000

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Dénomination sociale de la société : CAPRARI TUNISIE ;

Forme juridique : Société anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne) ;

Montant de l'augmentation du capital social : Un million six cent cinquante mille (1.650.000) Dinars ;

Siège social : Rue Annaba 2013 Zone Industrielle Ben Arous ;

Objet social : La commercialisation, la distribution et la vente en gros des pompes et électropompes à usage agricole, industriel et civil ainsi que ses accessoires,

Durée : 99 ans.

Dépôt du projet : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Yassminet - Ben Arous le 22 janvier 2021, Enregistrement n°21500145, Quittance n°M004262 a été déposé au Greffe du Tribunal de première Instance de Ben Arous (Centre National du Registre des Entreprises - Tunis) le 28 janvier 2021 sous le numéro AC0282021.

Nombre d'actions à souscrire : Seize mille cinq cents (16.500) actions à souscrire entièrement par conversion de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication au JORT de la présente notice ;

Valeur nominale des actions à émettre : Cent (100) Dinars chacune, assortie d'une prime d'émission de cent (100) Dinars chacune, soit un montant total d'un million six cents cinquante mille (1.650.000) Dinars, à souscrire entièrement par conversion de créances, par la société «Caprari SpA».

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

Dans le cas de liquidation, le produit de liquidation après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2021400199SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté GARAGE L'AVENIR

Société à responsabilité limitée

Capital social : 36100 dinars

Siège social : Zawiet rue Abderrahmane Azzam 8304 Montplaisir Tunis

Matricule fiscal : 1383170C/A/M

RC : B0131052015

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis sous le n°20806342 Quittance n°M090294 dont un exemplaire a été déposé à RNE sous le n°20213378, le 13 janvier 2021.

Les associés de la société -STE GARAGE L'AVENIR se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le samedi le 14/11/2020 à 12 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- L'approbation des rapports financiers et des états financiers de l'exercice comptable 2019.

2- La nomination d'un nouveau gérant.

Après discussions les associés ont décidé :

1- L'approbation du rapport financier et des états financiers pour l'exercice 2019.

2- La nomination de Monsieur Mohamed Habib Briki titulaire de la CIN n°05153757 Gérant de la société.

3- La nomination de Monsieur Yosser Zormati titulaire de la CIN n°05157618 cogérant de la société.

Ces décisions mises en vote sont adoptées à l'unanimité.

2021T00088SRLB2

SOCIETE BERGACHI MEUBLES SARL

M.F : 112890/X/B/M/000

Avenue de l'Environnement - Menzel Jemil 7080

Suivant PV du conseil d'administration de la société en date du 20/01/2021 enregistré à la recette des finances Menzel Jemil sous le n°2170086 du 21/01/2021 déposé au registre national des entreprises le 27/01/2021 a décidé de donner les autorisations nécessaires pour mener à bien les procédures d'achat, de vente et de location de biens immobiliers et touts les problèmes administratifs et judiciaires à Mr Ayoub Bergachi, gérant de la société.

2021T00090SRLB2

Clôture de liquidation

A.C.T

ADVANCED CONSTRUCTION TECHNOLOGIES

S.A.R.L au capital social de : 50 000 Dinars

Siège social : Z.I la Charguia - 2035 - Tunis

MF : 544554D/A/M/000

CNSS : 142609-19

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 11 mars 2019 enregistré à la recette des finances la Charguia le 21 mars 2019 sous le n°19701618 Quittance n°033477, ainsi que le rapport du liquidateur dont un exemplaire de chacun a été déposé au Registre national des Entreprises le 27 janvier 2021 sous le n°20217712, les associés ont décidé la clôture de la liquidation de la société, donné quitus au liquidateur et la radiation définitive du Registre National des Entreprises.

2021400185SRLB2

Donation de parts sociales

Suivant acte authentique rédigé par le notaire maître Nabil Chaouachi et son assesseur en date du 8 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 20 octobre 2020 sous le n°5725950, quittance n°M064024, Mohamed Khalil ben Mahmoud Fathi Ben Chedli Okbi, né le 29 mars 1962 titulaire de la CIN n°00305973, a cédé par donation, à son fils Mahmoud ben Mohamed Khalil ben Mahmoud Fathi Okbi né le 23 mars 1994 titulaire de la CIN n°05498006. la totalité des 27669 parts sociales détenues dans le capital social de la Société de Tréfilage et de Métal du Nord, SARL, siège social sis à la zone industrielle de Grombalia 8030, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0020737Y.

2021400189SRLB2

Changement d'adresse

Société d'ingénierie informatique et de communication «S2i»

SARL au capital de 4 100.000DT

Identifiant Unique : 048293L

CNSS : 203897-03

Suivant PV de l'AGO des associés en date de 23 décembre 2020, enregistré à la recette des finances «Ariana» le 25/12/2020 sous le n°20708108, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 30/12/2020 sous le n°2020125776, il a été décidé de transférer le siège social de la société au :

22, Rue des Entrepreneurs IA2 Bloc B - 1er étage Charguia II, 2035 Ariana.

2021400191SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté : DRIDI GREEN ENGINEERING SUARL

Capital : 5.000

Siège : 76 Av Farhat Hached Tunis

MF : 155919 E/A/M/000

Suite à l'assemblée extraordinaire du 16/9/2020 qui a été enregistrée à la recette des finances Av de La Gare Tunis sous n°20704621 quittance n°042227 qui a été déposée au registre National des Entreprises en date du 20/11/2020 sous le n°2020106770, il a été décidé :

- Changement du nom de la société
- Changement de la forme juridique
- Vente des parts sociales
- Fixation de gérant unique.

2021T00089SRUB2

LA FLAMME TUNISIE SUARL

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 150.000 Dinars

Siège social : Rue 7203 - Impasse n°5 - El Menzah 9A - 2092 Tunis

Identifiant Unique : 1618738A

Suivant un procès-verbal de la décision unilatérale du 30/11/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 - Tunis le 17/12/2020 sous Qn°M078987 En°20804135 et Suivant un (1) Acte de cession de parts du 30/11/2020 et Suivant les nouveaux statuts de la SUARL du 30/11/2020 enregistrés à la recette des finances El Menzah 9 - Tunis le 17/12/2020 sous Qn°M079003 En°20704137

L'associé unique approuve la cession de la totalité de ses parts sociales lui appartenant au capital de la société au profit de Mme. Meriam Denguezli ;

L'associé unique démissionne de son poste de gérant

L'associée unique, Mme. Meriam Denguezli est nommée gérante.

Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des nouveaux statuts ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 1618738A en date du 28/1/2021.

2021400198SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Concession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de concession enregistré à la recette des finances de Mornag en date du 22/01/2021 quittance n°005353 les héritiers du feu Fedha Harzi Mrs Kamel Ridha et Kaies Sdiri ont cédé leurs parts du fonds de commerce à Mme Sonia Sdiri situé au n°31 rue de Bizerte Ben Arous

Les oppositions seront reçues chez Maître Wafa El Mekki à son bureau 17 rue d'Algérie Tunis pendant 20 jours de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 28/01/2021.

2021T00084FCCC2

Vente d'un actif commercial

Sous un certificat dans la définition de la signature délivré par la municipalité de Wed Elil, Manouba, le 6 janvier 2021 preuve de la vente du bien commercial représenté dans un salon de thé et d'un contrat commercial enregistré dans la Holding Financière Sidi Hussein Tunisie sous le numéro (21800029) et le numéro (1001115) M. Nizar Bahri, titulaire d'une carte d'identité nationale 07295356 émise en Tunisie le 21/8/2011 et résident à 5 rue Ahmed Chawki Manouba a vendu à Mme Raoua Nasri, titulaire de la carte d'identité nationale 09172942 et délivrée à Tunis le 24/9/2013 et réside dans la résidence amira au troisième étage, appartement 3-1 Manouba.

Tous les actifs commerciaux exploités dans le salon de thé situé à la rue Bin Younes Ibn Samat (anciennement 42439 Tunisie), représentée dans un salon de thé exploité sous le nom de «HAVANA» avec tous ses éléments matériels et immatériels. Les objections seront acceptées à l'adresse de l'acheteur dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 29 janvier 2021.

2021T00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 8/01/2021 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 19/01/2021 sous le n° de reçu M007640 et sous le n° d'enregistrement 21200103, Monsieur Ali Ben Jilani Dhouib, titulaire de la CIN n°03304756, a vendu à Monsieur Omar Ben Jilani Haj, titulaire de la CIN n°05794271, la totalité du fonds de commerce "café el fakher" exploité au local sis à la rue d'Algérie Zarzis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya à son cabinet sis à la place du 14 Janvier Médenine 4100. Un extrait de cet acte de vente a été publié au journal" Alchourouk "en date du 22-01-2021.

2021R00162FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tabarka le 25/01/2021 Quittance n°M002514 la société Tunisienne de pêche, SARL siège social à la rue du Caire Tunis MF 5588, représentée par son gérant Mr Souhail Malouche a vendu à Mr Lassaad Ben Amor Zouaoui CIN 02514160 du 23/7/2005 la totalité du fonds de commerce sis à42 rue Mongi Slim Tabarka.

Les oppositions sont recevables, dans un délai de 20 jours dès la publication de cette annonce au JORT par l'acheteur à son domicile à la rue Mongi Slim n°16 Tabarka.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» du 27/01/2021.

2021R00207FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 30/11/2020. Quittance n°M071573, n° d'Enregistrement 20204248, Mr Zouaoui Anwar domicilié à cité Romana 4 Grombalia a vendu à Mr Ben Mna Makrem la totalité du fonds de commerce d'un café 1ère catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue de La Paix Grombalia.

Pour toutes oppositions s'adresser à Mr Ben Mna Makrem Grombalia et ce dans 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2021R00208FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 26/01/2021 sous quittance n°M005029 sous numéro d'enregistrement 21200334 Mr Ezedine Ben Omar Ben Belgacem Mazhoud a cédé à Mr Tarek Ben Salem Ben Mourad Mazhoud 3/4 du fonds de commerce exploité vente produits alimentaires sis à l'avenue des Martyrs 458 Mourouj 3 Ben Arous.

Toutes oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce est publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 02/02/2021.

2021R00215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Hammamet le 27/01/2021 reçu n°M009623 enregistrement n°21200379. La Société ART CUISINE inscrite au registre national des entreprises sous le n°12903219T représentée par son gérant Rabeh Ben Mohamed Aliani a vendu à Monsieur Jamal Eddine Ragoubi le fonds de commerce sis à la rue Asaad Ibn Fourat 8050 Hammamet, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions sont admises auprès du Cabinet d'Avocats ATIG représentée par Me Hedia Atig Avocat à la cour, sis 7 Rue Djbel Lakdhar Bab Saadoun Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Passé ce délai, toutes les oppositions seront considérées nulles.

Le présent avis a été publié aux journaux Le Temps et Assabah le 30/01/2021.

2021R00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 22/01/2021 enregistré à la recette des finances Avenue Taib M'hiri Nabeul le 26/01/2021 sous le n°201200284, quittance n°M005921 Mr Mouhamed Amine Babay demeurant 47 rue Nakhil - Nabeul a vendu à la Société POLE VISION, Société en commandite simple la totalité du fonds de commerce, sis 90 Av. Habib Themer - Nabeul, exploité dans l'activité d'opticiens et vente de lunettes.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat rédacteur de l'acte de vente Maître Ben Kahla Anis dont les études sont au 49 Avenue Habib Bourguiba, Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Achourouk» du 31/01/2021 page 15.

2021R00225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue de France Nabeul le 20/01/2021 quittance n°M004513, enregistrement 201200181. Mr Farhat Ben Mohamed Ben Farhat Jazi domicilié à l'avenue Habib Thameur Nabeul titulaire de la C.I.N n°01712406 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Restaurant sis à 110 avenue Habib Bourguiba Nabeul matricule fiscal n°322142DAC000 et son Identifiant unique 0322142D à Mr Mahmoud Ben Mourad ben Mahmoud Besaad domicilié à la rue Libia titulaire de la C.I.N n°09755576.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse de Maître Nouredin Ghoul son bureau sis Immeuble Jara 2 avenue Jadida Nabeul dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 02/02/2021.

2021R00226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat manuscrit signé le 9 et 13 novembre 2020 enregistré à la recette des finances Sahline le 16/12/2020 reçu n°28643M0 enregistrement n°20201618 la société Générale de Commerce Sarl / I.U 1557719H sis à l'avenue Habib Bourguiba Sahline vend à la société Mayar de Commerce Sarl / I.U 1232696R, le fonds de commerce d'un local sis à l'avenue Tayeb Mhiri Sahline objet vente et distributions aliments et produits de nettoyage au prix de15.000dt.

Les oppositions sont reçues entre les mains du gérant Mr Foued Benfarh sis à la rue 8 janvier n°9 Sahline dans un délai max de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 30/01/2021.

2021S00102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/01/2021 et 25/01/2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 26/01/2021 quittance n°M003136, n° d'enregistrement 21200143, Rim Ben Ammar titulaire de CIN n°07006461, MF 0704127/D a vendu à Ichrak Jarrar domicilié à la Rue Taib hchicha Msaken Est Sousse titulaire de CIN n°09308137 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels (Frip Top) inscrit au registre national des entreprises sous le n°0704127/D exploité au local sis à l'avenue de Turquie cité Sahloul 01 Sousse à usage de commerce Friperie.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours de la parution d'annonce au Journal Officiel entre les mains de Maître Kallala Nidhal domicilié au complexe Borj Khefacha 4 étage bloc 3 Monastir.

La présente vente a fait l'objet d'une insertion au journal Alchourouk du 30/01/2021.

2021S00103FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 22/01/2021 et enregistré à Ksar Hellal le 25/01/2021 sous le numéro 21200116 reçu n°M004365 Mme Najla Dimassi CIN n°04176266 a vendu à Mr Amer Ghozzi CIN n°04191411 demeurant à Bekalta Monastir la totalité du fonds de commerce non immatriculé qui consiste à vendre les prêts à porter et dérivés situé à la rue du Néo Destour Ksar Hellal Monastir les oppositions seront entre les mains du rédacteur de l'acte Mtre Habib Sassi Avocat à la cassation rue Mahmoud Ali Bourguiba Ksar Hellal Monastir. Cette vente a été publiée dans les revues Echourouk et le Quotidien du 28/01/2021.

2021S00108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/01/2021 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 18/01/2021 sous le numéro de quittance M002697, monsieur Zoubeir Blel a vendu à la société Sahlienne des oils la totalité du fonds de commerce destiné comme vente des oils des voitures et oils des usines exploité à la rue de Habib Bourguiba Teboulba.

Et en vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/01/2021 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 18/01/2021 sous le numéro quittance numéro M002698, monsieur Zoubeir Blel a vendu à Mouez Chebil la totalité du fonds de commerce destiné comme nettoyages des voitures et vendre des oils et filtre des voitures exploité à la rue de Habib Bourguiba Teboulba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à son domicile Habib Bourguiba Teboulba dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2021S00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/12/2020, enregistré à Sfax le 28/01/2021 sous le n°21200229, quittance M005335 Mme Fayrouz Hammami titulaire de carte d'identité n°01296659 et de l'identifiant unique n°0582435K a cédé à Mr Ali Bchir titulaire de carte d'identité n°08860026, la totalité du fonds de commerce lui appartenant et représentant un magasin de commerce de vêtements de prêts à porter sis à cité El Habib rue 2074 n°449 Sfax. Les oppositions doivent être faites à l'adresse du cabinet du maître Khaled Toumi avocat à la rue Habib Maazoun imm. Chakroun 3ème étage, n°7 Sfax dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 31/01/2021.

2021X00115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 3 et 8 décembre 2020, enregistré à la recette des finances Aboulkacem Chebbi Sfax sous le n°20203911 reçu n°M109917 en date du 8/12/2020, Mme. Saïda Abdelmaksoud cin n°01288068, a vendu au profit de Khadija Ben Abdelhafidh Belgaied, la totalité du fonds de commerce de salon de coiffure et d'esthétique pour femmes comprenant tous les éléments incorporels et corporels, exploité dans le local appartenant à Mr. Mongi Chaabane appartement 402 au 4ème étage immeuble Hana Centre escalier à Sfax, en vertu du bail sous seing privé depuis le 16/3/2017, enregistré le 27/12/2020 n°20303766 reçu 107273 à la recette des finances Aboulkacem Chebbi Sfax.

Cet avis est publié au journal Essabah p. 11 en date du 9/12/2020.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT au lieu du fonds de commerce précité entre les mains de l'acquéreur.

2021X00116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par maître Mabrouk Kossentini en date du 25/12/2020, enregistré le 21/01/2021, à la recette des finances Habib Thamer Tunis, quittance n°M003560, enregistrement n° 21200170, la société MROUA pour la vente des chaussures et le prêt à porter, a vendu à Mme Naziha Bent Mohamed Gargouri la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Charles De Gaules n°11 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans la vente des chaussures. Toutes oppositions seront admises auprès de l'acheteur domicilié au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» du 31/01/2021.

2021X00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5 novembre 2020 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 9 novembre 2020 quittance n°M052411 enregistrement n°20202194 monsieur Haythem Ben Chedli Ben Mohamed Dridi domicilié à la rue Youssef Atig cité Ethawra Menzel Bourguiba Bizerte a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Nouira Menzel Bourguiba Bizerte avec tout ses éléments corporels et incorporels et ceci à monsieur Rafik Ben Hassen Ammar domicilié avenue Hédi Nouira Menzel Bourguiba.

La présente annonce a été publiée au journal Echourouk du 20 janvier 2021.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du maître Yousra Azouzi à son Etude 10 avenue de la République Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 18/12/2020 enregistré à la recette des finances El-Menzah VI le 30/12/2020 sous n°M113308 quittance 20207320, Mr Souisi Sami a cédé à Mr Haddad Hammouda la totalité du fonds de commerce (tout commerce) (éléments moraux et matériels) sis au 15 rue Mouaouia Ibn Abi Soufiene El-Menzah V Ariana. La vente a été publiée aux journaux "La Presse et Essahafa" le 30/01/2021.

Les oppositions devront intervenir dans les 20 jours suivant cette publication cabinet Me Draoui Maher Avocat sis 47, rue du Lac Léman Imm. Menix les Berges du Lac - Tunis.

2021400190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 25/01/2021 à Mateur enregistré à la même ville à la date de 26/01/2021 sous n°21200160 reçu M004594 , Mme Hayet Arbi vend au profit de Mme Kaouther Tayachi la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la Rue 19 Janvier n°13 Mateur dont l'activité est parfumerie pour un prix total de 11.000 dinars et l'opposition soit chez Mme Hayet Arbi dans le délai de 20 jours à partir de la publication au jort et il a été publié dans les deux journaux le Quotidien et Echourouk.

2021400196FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation rédigé par les notaires maître Bouzidi Hatem et maître Barrouta Chamseddine enregistré à la recette des finances rue Eljanna Ariana le 4/11/2020 quittance n°M084585, Mme Ben Ajala Naziha a fait donation de la totalité du fonds de commerce sise à 59 Avenue de l'Environnement Dar Faddal Soukra - Ariana exploité en (cafétéria) au profit de son fils Sliti Rached.

Toute opposition devra être présentée à l'adresse du fonds de commerce sise à 59 Avenue de l'environnement Dar Faddal Soukra Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au j.o.r.t.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 31 janvier 2021.

2021400197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 13/01/2021 (quittance n° MO04990 ; n° d'enregistrement 21200187) Mm Latifa Chaabani titulaire de CIN : 05133421 demeurante à la rue de Charki Hammamet a vendu à Mme Amal Najjar titulaire de CIN : 09823884 et passeport n : Y464770 demeurante à Nabeul et à Mme Imen Najjar titulaire de CIN : 09766836 demeurante à la rue Abu Dhabi, Hammamet tout le fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels sis à la rue de Hassan Hosni Abdelwaheb 8050 Hammamet exploité pour la coiffure et la beauté et vente des produits cosmétiques et les parfums. Cette annonce a été publiée dans le journal Alshourouk le 22/01/2021.

Les éventuelles oppositions doivent être formulés entre les mains des acheteuses à son domicile ci-dessus indiqué, pendant une période de vingt jours (20 jours) à compter de la date de la publication au J.O.R.T.

2021400202FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Suivant acte SSP enregistré le 19/01/2021 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana n°M005692 Enregistrement n°21300387, la société PHARMA SANTE, immatriculé au registre national des entreprises sous le numéro 1314580J, loue à la société «GLOW PHARMA», I.U : 1704285A, représentée par son gérant monsieur Mohamed Ali Ayadi, à titre de gérance libre, la totalité du fonds de commerce sis au centre commercial SOKRA MEDICAL, spécialisé dans la vente des produits pharmaceutiques sous le nom PHARMASHOP, et ce pour une période de cinq ans renouvelables.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du F.C dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux quotidien et Echourouk le 30/01/2021.

2021R00205FCCC3

Location d'un fonds de commerce Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 27/01/2021 quittance n° M06332, enregistrement 21300313 Sté Sun Holiday Beach Hôtel son Identifiant unique 0033223T sa gérante Mme Najia Bent Hamadi Mlaouah a loué une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels en tant que gérance libre sis à l'avenue d'environnement Nabeul à la Sté Tunisia play ground & Amusement Equipment Park son Identifiant unique 1344505N son gérant Mr Moez Ben Rchid Ben Salem Fraoua.

2021R00206FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 28/12/2020 à la recette des finances de Béni Khaled, Page n°M029374, Carnet n°20301048 Monsieur Walid Abed a loué à Monsieur Ali Bouich, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à la Rue 14 Janvier 2011 Béni Khaled Nabeul, et ce pour une durée de cinq ans, publié au journal Achourouk le 28/01/2021 et le Quotidien le 28/01/2021.

2021R00214FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/9/2020, enregistré à la recette des finances, de Souassi le 12/10/2020 sous le n°20300584, Quittance n°038117, la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Mohamed Zied Aroussi, titulaire de la CIN n°08675466 délivrée à Tunis le 15/02/2018, demeurant à Souassi - Mahdia; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Rue 02 Mars, route d'El Jem - Souassi, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 14/11/2020.

2021S00112FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/10/2020, enregistré à la recette des finances, de Mahdia le 19/10/2020 sous le n°20302799, Quittance n°42286, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur

Abderrazak Ben Abdessalem, titulaire de la CIN n°03929665 délivrée à Tunis le 30/01/2016, demeurant à la Rue «ERRAWDHA» - Hiboun - Mahdia; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au Marché Central à Mahdia, local n°20, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 14/11/2020.

2021S00113FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/8/2020, enregistré à la recette des finances de sidi Bouali le 9/9/2020 sous le n°20300707, Quittance n°016469, la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19 - Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Wael Yazidi, titulaire de la CIN n°09268445 délivrée à Tunis le 17/9/2018, demeurant à la Rue Ibn Khouldoun - Hergla - Sousse; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Rue 18 janvier - Hergla - Sousse, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 29/9/2020.

2021S00114FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/9/2020, enregistré à la recette des finances à Sousse le 29/9/2020 sous le n°20302181, Quittance n°044110, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Haroun Mtir, titulaire de la CIN n°06928679 délivrée à Tunis le 7/6/2014, demeurant à la Rue Sidi Brahim - Ouerdanine ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Avenue Jalloul Ben Chrifa - Khzema Sousse, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux "Echourouk" et le "Quotidien" du 01/11/2020.

2021S00115FCCC3

Fin d'un contrat de gérance libre

La Société d'Administration et de Gestion des Stations-services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins-Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n°B01193532016, M.F n°1477397P, informe les tiers que le contrat de gérance libre conclu avec Monsieur Mohamed Sghaier Ben Lakdhar Sassi, demeurant au 2 rue 9144 cité El Fath Tunis, le 26/9/2017 portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service "OILIBYA" sise à Tunis Autoroute Al km 3 Cité Ennour El Ouardia, a été résilié et ce, tel que cela a été constaté par Maître Mohamed Mortadha Zekri en vertu de son exploit n°153989 du 20-3-2019.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le temps du 28 janvier 2021.

2021400194FCCC3

Gérance Libre

Selon un acte écrit en date du 23/12/2020 et enregistré au bureau financier d'enregistrement des contrats à la recette des finances à Sidi Hassin Tunis le 23/12/2020 Qn°M079921, n° d'enregistrement 20303692 JJ, Mme Naouel Oueslati a loué son fonds de commerce à la société Oueslati Look Vision. Toute origine commerciale située au numéro 10 rue 4883 sidi hassine Tunis.

Les objectifs sont acceptés par la société dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 3 février 2021.

2021400203FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive féminine

Dénomination : Association sportive féminine à Sejnène.

Siège : Cité El Bassatine Sejnène.

Objectifs : Promouvoir et encadrer les jeunes notamment leurs capacités techniques et physiques dans les disciplines de gymnastique et athlétisme.

Membres :

- Rabeb Saidani : Présidente.

- Zohra Saidani : Secrétaire générale.

- Tarek Mechergui : Trésorier.

2021R00198APSF1

Constitution d'un syndicat

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 24 novembre 2020 et de la lettre du dépôt du dossier constitutif du syndicat déposé au gouvernorat de Médenine en date du 10 décembre 2020.

Il a été constitué un syndicat professionnel :

Nom du syndicat : Djerba Management Organisation

Siège : Zaouia Sidi Abdel Kader, Houmet Souk, BP 86, 4180 Djerba.

Objectifs :

- Regrouper le plus grand nombre de prestataires touristiques et d'acteurs

publics et privés actifs et producteurs dans le secteur du tourisme de l'île de Djerba

- Offrir des services aux visiteurs (de l'île de Djerba) et à ses membres afin de promouvoir l'offre touristique de cette destination.

Membres fondateurs :

- Bouabid Naceur
- El Cadi Khawla
- Denguir Jamil
- Abdelaoui Hamda
- El Messabi Issam
- Ben Tanfous Farhat
- Gridelet Gerard
- Msallem Salim

Membres honoraires fondateurs :

- Mahouachi Hichem
- Laabiadh Nejia.

2021R00218APSF1

Constitution d'un syndicat

Suivant la décision exécutée de la municipalité Mourouj sous n°05417/20 du 3/8/2020 et d'un procès-verbal enregistré à la recette des finances Mourouj le 30/6/2020 quittance n°M040051 enregistrement n°20801965. Il a été décidé la constitution d'un syndicat résidentiel :

- Dénomination : Syndicat résidence ULYSSE
- Siège : Résidence OLYS Mourouj 6 Ben Arous
- But : Gestion des affaires de résidence.

Membres :

- Président : Aymen Maroueni
- Secrétaire général Adjoint : Lazher Mbarek
- Trésorier : Mohsen Zamouri
- Membre Adjoint du trésorier : Yassine Hamed
- Un membre en charge des affaires juridiques : Aymen Karoui
- Un membre en charge de la maintenance et de l'entreprise : Mahmoud Achour.

2021R00220APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des sports Aquatiques

Président : Karoui Moncef

Secrétaire général : Melitti Moez

Trésorier : Karoui Zakaria

Adresse : 13 Rue de Sousse Beb Khadra Tunis

Objectifs : Elle contribue à l'acquisition de connaissances, au développement de compétences dans les activités Physiques, sportives et Artistiques.

2021R00230APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association sportif de judo Raoued

Raison sociale : Salle couverte sportif municipal rue Hédi Miski Jaafer Raoued

Objectifs : Encouragé les jeunes de pratiquer le judo dans leurs régions.

Membres :

Président : Mohamed Rahmouni

Secrétaire général : Mohamed Chatti

Trésorier : Issam Mansouri.

2021R00231APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche HAYET.

Siège social : Krib Nord Siliena.

Objectifs :

L'avancement du secteur agricole.

Membres :

- Présidente : Samira Dandani
- Trésorier : Saleh Hatab.

2021R00232APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des personnels de la commune de Hammem El Aghzez

Local : commune de Hammem El Aghzez avenue Habib Bourguiba 8025 Hammem El Aghzez

But :

- Evaluation des relations amicales, consolidation de la solidarité entre les engagés de l'association et les aider à développer leurs informations et exécuter des activités culturelles et divertissantes.
- Aider les engagés de l'association à évoluer leurs informations générales et professionnelles.
- Honorer les personnels de la commune et leurs enfants excellents et les encourager à exceller.

Membres :

- Président : Zahid Ben aissa
- Secrétaire général : Souhir Belhadj Amor
- Trésorier : Hassen Chikh

2021R00246APSF1

Déclaration d'Etablissement Secondaire d'une association étrangère

Nom d'établissement secondaire de l'association étrangère : Association de communauté de Bradaa à l'étranger établissement secondaire Tunis

Objet de l'établissement secondaire : Association bénévole sociale

Siège social de l'établissement secondaire : 42 avenue Taher Sfar Boîte postale 67 Bradaa 5115 Mahdia

Les activités à réaliser en Tunisie :

- La recherche à fournir un couffin Mensuel aux familles nécessiteuses de la région (produits alimentaires, vêtements, couvertures et autres ...)
- La participation à la création de petits projets au profit des chômeurs et d'apporter une aide à ceux qui ont l'intention d'entrer dans le secteur économique et la création de quelques petits projets.
- La participation à des festivals culturels avec certaines associations et autorités locales.
- L'aide à organiser des voyages divertissant pour les jeunes.

Les responsables :

Hayet Jeribi : Président d'établissement secondaire

Noureddine Lachheb : Trésorier d'argent.

2021S00104APSF1

Constitution du syndicat Aya

Siège social : 8ème étage, bloc B, résidence Aya, rue 20 Mars, Jawharat Sousse

Selon le procès-verbal de la réunion de l'Association des propriétaires de la résidence du 9 janvier 2021 et inscrite à la recette des finances Sousse, rue Muhammed Maarouf, Sousse sous le numéro 004924M et le numéro d'enregistrement 21800113 le 21 janvier 2021, a été constitué le syndic de la résidence dont le siège est au 8ème étage, Bloc B. résidence Aya, rue 20 mars, Jawhra Sousse dont ces principales missions sont l'occupation des parties communes.

- Président du Syndic : Tahar Zrouga

- Trésoriére : Linda Shtioui

- Membre du syndic : Mouna Trimech.

2021S00105APSF1

Constitution d'une association

Tounes Elbaya

Nom : Tounes Elbaya

Adresse : Route Gremda km 2 Sfax

But : Contribuer à la définition de la réserve culturelle et contribuer à son développement.

PV N° 4267 du 30/9/2020

Conseil d'administration :

- Président : Nabil Ghorbel

- Secrétaire Générale : Sandra Siala

- Trésorier : Mohsen Isseoui.

2021X00120APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Mutuelle des cadres et agents de la commune Hzag Ellouza.

Locale : Commune Hzag Ellouza Route Djebeniana Hzag 3026 Sfax.

Objectifs :

- Lier et consolider les liens d'amitié, de fraternité et solidarité entre les différents membres de la mutuelle.

- Mener des activités culturelles, sociales, scientifiques et récréatives pour ses abonnés.

PV de constat n°16936 du 17/5/2620.

Membres :

Le président : Mr Mouldi Ben Slama

Le secrétaire général : Karim Bouaafia

Trésorier : Achraf Fkhi Ali.

2021X00132APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence Sindbed 2

Rue Medhat Bacha n°5 - Tunis 1001

Suivant procès en date du 28/12/2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 28/01/2021 sous le n°21800235 quittance n°M007197 il a été décidé de nommer un nouveau bureau :

Mr Amed Ben Mustapha : Président

Mr Mustapha Chaabene : Secrétaire général.

2021T00085APSF2

Syndicat des copropriétaires de la résidence Rym sise à Manar 2

En vertu des décisions prises par l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires de la résidence Rym, sise à l'Avenue du Roi Abdelaziz Al Saoud, Impasse n°3, Manar 2, Tunis, 2092, qui a été tenue à ladite résidence en date du 15 novembre 2020 et dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 en date du 26 janvier 2021 (sous la quittance n°M006913 - Registre n°21800255) et déposé auprès de la municipalité de Tunis en date du 26 janvier 2021, il a été réélu Madame Kaouther Jemal Epouse Jallouli présidente du Syndic de la résidence Rym sise à Manar 2 pour une durée d'une année non renouvelable.

2021T00087APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble aux enchères publiques après surenchère

Maître Fethi Ben Hassen

MF : A1455189/N

1- Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie 70 - 72 avenue Habib Bourguiba Tunis ; élu son domicile au bureau de son avocat maître Yahia Chaker 38 rue Ghandi Tunis.

2- Partie saisie :

Moncef Ben Amor Chaabene Sghaier ; ayant son domicile à 32 avenue Ibn El Jazzar Rafraf Ras Jbel Bizerte.

3- Le surenchérisseur :

Wajdi Ben Moncef Ben Amor Chaabene Sghaier ; gérant de société ; ayant son domicile à la rue Errayahine Rafraf Bizerte.

Ayant domicile élu dans le bureau de son avocat Fethi Ben Hassen 6 rue el Maoussel Tunis.

4- Avocat chargé de la vente :

Maître Fethi Ben Hassen 6 rue el Maoussel Tunis.

5- L'adjudicataire :

Habib Jlassi; ayant domicile à l'avenue Hédi Nouira Menzel Bourguiba Bizerte.

6- Immeuble à vendre :

L'immeuble objet du titre foncier n°63129 Bizerte dénommé «wijdene» situé à Rafraf délégation Ras Jbel gouvernorat de Bizerte consistant en la parcelle n°738 . 1228 . 1232 d'une superficie totale de 2332 002 qui se compose d'un terrain destiné à l'agriculture et l'habitation.

7- Charge réelle grevant l'immeuble :

- Saisie conservatoire d'un montant de 162.000 dinars inscrite le 25/2/2020 (volume 01 numéro 518) au profit de la BIAT.

8- Mise à prix après surenchère : soixante treize mille neuf cent soixante treize dinars 723 miles 73.973 723 DTN)

9- Date et lieu de la vente : Mardi 9/3/2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte palais de justice Bizerte à 9 Heures du matin et les heures qui suivent.

10- Visite de l'Immeuble : Chaque jour de 9 Heures à 17 Heures.

11- Conditions de participation à la vente : Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voix d'avocat et obtenir l'autorisation de monsieur le gouverneur pour les non-Tunisiens.

2021T00091VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : la société Financière de recouvrement des créances «SOFINREC» société anonyme dont le siège social est à l'immeuble la Trium bureau n°14 rue l'île rodes les jardins du Lac 1053 Tunis. RCS sous le n°B120262001.

Les parties saisies : 1- Monsieur Nabil Ben Amor Ben Brahim Ben Mokdad titulaire de la CIN n°046599673

2- Monsieur Adem Ben Nabil Ben Amor Ben Mokdad titulaire de la CIN n°013005945.

Adresse domicilié cabinet maître Lamia Laabidi rue Jamel Abdelnacer n°10.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF : 81214 LAP000

Propriété saisie : Il s'agit du titre foncier n°120688/61012 Tunis dénommé «Dar Moussa». Sa superficie est de 142 m² situé à la rue Abdallah Ben Zoubair n°33 El Ouardia superficie 142 m² à usage d'habitation

1- 1er local ayant pour sup 27.551 m² s'ouvre à l'entrée

2ème local mitoyen avec le 1er, est en mauvais état en même partielle.

Mise à prix : 116.800.000

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à la chambre des criés du Tribunal de première instance de Tunis 2 le lundi le premier mars 2021 (01/03/2021) à partir de 9H du matin.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : S'effectuera tous les jours, heure de travail.

Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Bouraoui Boutheina.

2021T00096VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal n°14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : M. Abderazak Kabaw CIN 03380810 demeurant à la rue Ali Belhouane Chenini Gabés.

- Mme Rabiaa Khabkhab CIN 05843497 demeurant à la rue Ali Belhouane Chenini Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb Arabe Houmt Souk Djerba, matricule fiscal n°970381A.

4) L'immeuble mis en vente : Parts indivises objet T.F 27365 Gabés situé à Elmedew délégation de gabés sud gouvernorat de Gabés consistant en un terrain de superficie égale à 2500 m².

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 125.000.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : La vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Gabés le lundi 8 mars 2021 à 9 h du matin.

7) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R00209VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal 14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : la société Nour pour la vente et la distribution du lait, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à 11 rue du Caire Dabdaba Mareth Gabés, M.F n°1219241G.

- Mr Baligh Fkiri CIN 05928592 demeurant à 11 rue du Caire Dabdaba Mareth Gabès.

- Mr Maher Fkiri CIN 05885964 demeurant à la rue du Caire Dabdaba Mareth Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe Houmt Souk Djerba, matricule fiscal 970381A.

4) L'immeuble mis en vente : la totalité du titre foncier n°21898 Gabès, dénommé «elfetena» d'une superficie de 22908 m² sis à Mareth Gabès.

5) Le prix de vente : le prix de la vente est fixé à 351.080.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Gabés le lundi 8 mars 2021 à 9 h du matin.

7) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R00210VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Riadh Oueslati

Avocat à la cour de cassation

5 Avenue Tahar Ben Ammar Manar II - 2092 - Tunis

Tél : 71 884 451

Fax : 71 885 665

MF : 184704 VPA 000

La partie saisissante : Attijari Bank (Ex Banque du Sud), société anonyme en la personne de son représentant légal, R.C : B140811997, MF 0000121 J, ayant son siège social à la rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, élisant domicile pour les fins des présentes et leurs suites à l'étude de son avocat Maître Riadh Oueslati sis au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar II - 2092 Tunis.

L'Avocat poursuivant : Maître Riadh Oueslati, avocat à la cour de cassation, ayant son Etude au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar II - 2092 Tunis, MF : 184704 V P A 000.

La partie saisie : Mr Néjib Ben Ali Ben Belgacem Jomli, directeur commercial, demeurant à la rue 8162 n°2 - Cité Olympique Tunis et à l'Avenue du Golfe arabe n°16, Bloc 12- App 22, El Menzeb 8, 2037, Ariana.

Désignation de la propriété destinée à la vente:La totalité des 302.5 parts indivises revenant au débiteur Mer Néjib Ben Ali Ben Belgacem Jomli dans la propriété «Dar El Farah IV» objet du titre foncier n° 130016 Tunis, qui consiste en un local à usage d'habitation sis au rez-de-chaussée d'une villa de deux niveaux sise au 12 rue de Carthage, le Bardo à Tunis, d'une superficie de 120 m², composée d'une véranda, une salle de séjour, deux chambres à coucher, une cuisine, une salle de bain, un couloir, une cour à l'entrée et une placette à l'arrière, le tout dans un bon état, son toit est en dalle, ses murs extérieurs en brique de 25 cm, ses fenêtres et portes en bois, le sol en carrelage ordinaire ,équipée de l'eau potable, de l'électricité et connectée au réseau d'assainissement, délimitée par Azzouz Triki au nord, un local d'habitation au sud appartenant à Mr Ridha, la rue de Carthage à l'Est et les héritiers Rachid Rezig à l'Ouest; la dite propriété est située dans un endroit important au centre de la ville du Bardo et dans un quartier d'habitation se composant de constructions de type isolé et semi isolé, et proche de toutes les principales commodités, des établissements sanitaires et d'enseignement et des espaces commerciaux et de loisir.

Mise à prix : Cent soixante dix sept mille sept cent vingt dinars (177.720,000), outre les frais qui seront annoncés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 02 mars 2021 à neuf heures du matin à la salle des criées au siège du tribunal de première instance de Tunis 1 - rue Bab Benat Tunis.

Visite des lieux : La propriété peut être visitée tous les jours.

Remarques :

- Celui qui veut participer aux enchères doit consigner au moins le tiers de la mise à prix et ce avant l'audience.

- Les étrangers voulant participer aux enchères doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

- Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du tribunal de première instance de Tunis 1 - rue Bab Benat - Tunis et à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Riadh Oueslati, sise au 5, avenue Tahar Ben Ammar - El Manar 2 - 2092 Tunis.

2021R00211VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix introductif de 40%

1) Poursuivant : Mme Imen Hidri, CIN : 04674420, domiciliée au cabinet de son avocate El Air Yousra, avenue Ali Belhouène Kelibia 8090,

2) Partie saisie : Mr Nabil Belkoud, CIN : 00266053, domicilié à Plebertozzi Daniele n°33 Parma Italia 1423.

3) Avocate poursuivante : Maître El Air Yousra, avocate à la cour d'appel - avenue Ali Belhouène Kelibia 8090.

4) Immeuble mis en vente : Un terrain nu objet du titre foncier n°634344 Nabeul, constitué par la parcelle n°151 faisant partie du plan de morcellement du titre foncier n°576224 Nabeul, ayant une superficie totale de 308m² sis à Machiekhet Soliman gouvernorat de Nabeul.

5) Mise à prix : Est fixée à la somme de (85.571 D 640) après réduction du prix préliminaire du taux de 40% ainsi que les frais légaux pour la première audience fixés par le tribunal à (2.824.460d) et les frais complémentaires de la deuxième audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi quinze février deux mille vingt et un (15/02/2021) au tribunal de 1ère instance de Grombalia à partir de 9h du matin.

7) Visite de l'immeuble mis en vente : tous les jours, pendant les horaires du travail.

Observations :

A/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

B/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Nabeul.

C/ Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

D/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocate poursuivante ; Maître El Air Yousra, pendant les jours et les heures ouvrables.

2021R00213VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Etudes Maître Bouzid Mohsen

Avocat auprès de la cour de cassation à Mahdia

(C.F W353131)

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi 8 mars 2021 (8/3/2021) à partir de 9h du matin par devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Partie poursuivante :

M Houcine Ben Mohamed Jrad - retraité - demeurant à 7 rue de Tripoli - Sliméne Riyadh-Borj Cédria-Nabeul.

Partie poursuivie :

Mohamed Ben Mohamed Jrad - retraité - demeurant à la rue de Marrakech immeuble 5- 2ème étage - Khézema - Est - Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Bouzid Mohsen - avocat auprès de la c. cassation rue 02 Mars 1934 Mahdia - CIN n°03882981 (C.F W353131).

Immeuble à vendre :

Une parcelle de terre sise à Selakta-Ksour Essef - gouvernorat de Mahdia - couvrant 607 m² dont 450 m² seulement sont exploitable le reste soit 157 m² revenant au DP m - entourée des 4 côtés par un mur la dette parcelle est rectangulaire et limité au sud par héritiers Weslati ; à l'est par une voie publique devançant la mer au nord par héritiers Ben Slema en partie et le reste par héritiers Ajaaj et à l'ouest par héritiers Jamoussi.

Mise à prix :

Le prix de l'immeuble à vendre est fixé à 151,750D.000.

Vote : La visite de l'immeuble mis à l'adjudication est possible touts les jours et à tout moment - pour plus renseignements il convient de consulter le cahier de charges déposé au bureau de l'avocat poursuivant et au greffe de 1ère instance de Mahdia.

Tout participant à l'adjudication doit consigner le tiers de la mise à prix et ce par office d'un avocat.

2021S00087VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le lundi 8-3-2021 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Kairouan à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : Mohamed Ben Saiid Gheriani C I N 02031161 employeur dans une société privée, demeurant à Société Médicament Okba, Gouvernorat de Kairouan

Immeuble mis en adjudication : Tous les biens immobiliers nommé "Amri", du titre foncier n°27465 Kairouan composé d'une seule parcelle n°193, à usage d'habitation correspondant à une bâtiment compose d'un rez-de-chaussée avec premier étage supérieur sis à l'Avenue Taher Ben Achour Kairouan.

Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée à l'ouest qui donne directement sur la rue Taher Ben Ashour, à partir de laquelle elle entre dans la direction est à un hall nu, qui à son tour mène dans la même direction à un hall couvert en la forme d'un salon, d'où il passe en direction de l'ouest vers un premier couloir donnant sur la piste est qui mène au premier étage, passe à un deuxième couloir, dont la longueur est dominée par une cuisine pré-ouverte, qui à son tour donne sur un coin pour manger ouvert à la deuxième voie. Il passe en direction de l'ouest à un troisième couloir dont la longueur donne sur un espace sain pré-ouvert.

Le premier étage est constitué d'un premier couloir relié du côté ouest à une première salle, à l'ouest de l'entrée, qui entre en direction d'un deuxième couloir sur lequel une deuxième salle, à l'ouest de l'entrée.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 93.600.000 DT outre les frais de poursuite.

Les charges : Une hypothèque volontaire à hauteur de 125.000.000 inscrite le 01-11-2012 (Vol 102 n°309) au profit de la ATB.

Commandement saisie immobilière inscrite le 18-9-2019 au profit de l'ATB.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix

ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2021S00089VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hechemi Ben Mohamed Lili, Titulaire de la CIN n°04040416, demeurant n°1 immeuble B cité Hadramaout Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°86424 Sousse consistant en une villa moderne, comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée et premier étage sis à la rue Zouhaier Safi cité Sahloul 2 Sousse, d'une superficie de 435 m²,

Le sous sol se compose d'un salon, 2 pièces, salle de bain, cuisine, garage et dépôt, collecteur d'eau de pluie, d'une superficie de 220 m².

Le rez-de-chaussée se compose d'un grand salon, 1 pièces, salle de bain avec jacuzzi, d'une superficie de 225 m².

Le premier étage accessible par un escalier à l'intérieur de la villa, se compose de 4 pièces, cuisine, salle de bain, salle d'eau, dressing d'une superficie de 210 m².

Une chambre d'une superficie de 20 m² située à l'étage supérieur de la villa.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse 4/3/2021 à 9h.

Mise à prix :

Un million quatre vingt seize milles quatre cent dinars (1.096.400.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00099VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Banque tuniso-libyenne, Rne B197871996, siège social immeuble BTL boulevard de la terre centre urbain Nord Tunis.

La partie poursuivie : Zied Charfeddine, demeure Ksibet el Medyouni.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour de cassation dont le siège est à l'avenue de la république Teboulba.

L'immeuble saisi : les 2 parcelles n°14 et 15 à Boumerdes rue Mahdia la première parcelle n°14 et de surface 472 m² et le deuxième de 450 m².

Ladite propriété est nanti à la banque poursuite.

Mise à prix : Après la déduction de 40% est fixée pour la parcelle n°14 "56 640 dinars" et "62.100 Dinars" pour la parcelle n°15 outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : le lundi 8/3/2021 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chéque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2021S00110VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la STUSID BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Karai Tunis.

Partie saisie : Najoua Bent Ahmed Stambouli, demeurante à Immeuble Trocadéro Sousse, titulaire de CIN n°04152012.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, Matricule Fiscal n° 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité d'un terrain objet du titre foncier n°84229 Sousse d'une superficie de 424 m² dénommé «NAJOUA» et sis à Khézama Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % "à la somme de 373. 982, 280 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Jeudi 04/03/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9H à 17H.

2021S00116VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Mohamed Amine Ben Hbib Hatmeni demeurant à Knaies, Msaken Sousse.

Partie saisie : Foued Zorgatti, demeurant à la rue el Salem n°17 Msaken Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : l'appartement sis à Chott Meriem Akouda Sousse d'une superficie de 38 m², ainsi que les parts indivises des parties communes qui s'y rattachent objet du titre foncier n°143385 Sousse dénommé «les maisons de la plage 466.

Constitué d'un salon et d'une pièce à coucher ainsi qu'une salle de bain et une kitchenette.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cent dix mille deux cent dinars (110.200.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu lundi le 01/3/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours Ouvrables de 9 h a 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2021S00117VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

(Après déduction de 40 %)

Partie poursuivante : Sonia Ben Arbia, son domicile élu chez l'étude de maître Rim Akrimi Avenue Aloulou Ahmed immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 Sfax.

Partie saisie : Monther Ben Abdel Jaoued, demeurant rue Al-Naseem n°66 plage de Radés gouvernorat de Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Rim Akrimi Avenue Aloulou Ahmed immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 Sfax. Matricule fiscal n°000PA1171082/B.

Propriété à vendre : la moitié dans l'indivise d'un terrain situé à El Araech accréditation Agareb gouvernorat de Sfax, d'une superficie de 2300 m2 clôturé sauf du coté l'est ouest. Il est actuellement limité au sud par Fattouma et Souad Abd Essamie, et du nord d'une impasse et de l'est Khaireddine Ben Kraiem et de l'ouest rue pavée Agareb Sfax (Avenue l'Environnement).

La propriété revient à la partie saisie par deux contrats de vente le premier est l'égalisée le 8/11/1997 et le deuxième daté du 12/3/1998 du propriétaire initiale de deux lots.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 30.900,000 dinars plus les frais fixés à l'audience précédente 2.507,995 dinars plus les frais qui seront fixés à l'audience du 10/3/2021.

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 10/3/2021 à 9 H du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2, sis à Avenue Aloulou Ahmed Sfax.

Visite du terrain saisi : il est possible de visiter le terrain saisi pendant tous les jours à l'horaire administratif.

2021X00113VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 15 mars 2021, à 9h et suivante devant la chambre des cirées au tribunal de première instance d' Ariana la vente suivante :

Poursuivant : Centre Financier aux Entrepreneurs société anonyme en la personne de son représentant légal, ayant son siège social au 33 Rue d'Italie, 1000 Tunis, son identifiant unique est le 1383996/P.

Poursuivies : 1) Youssef Ben Mohamed Mekded Zalouni, demeurant au n°15 rue Béchir Saoud Ariana (débiteur principal).

2) Khalthoum Bent Boubaker Zouari épouse Zalouni, demeurant au n°15 rue Béchir Saoud Ariana (caution solidaire et hypothécaire).

Avocat poursuivant : Maître Walid Ben Amor, rue 8000 Imm Montplaisir center Monplaisir - Tunis.

Immeuble à vendre : la totalité des parts indivises revenant à la deuxième partie saisie soit 38.146153 parts dans l'indivision dans le bien immeuble dénommé «ALJIA 29» objet du titre foncier n°39456 Tunis, il s'agit d'une maison à usage d'habitation composée de deux étages d'une superficie totale approximative de 250 m² sis au 15 rue Béchir Saoud Ariana, le premier étage se compose de trois chambres à coucher une salle d'eau, une salle de bain et une cuisine et un cellier , le deuxième étage se compose de trois chambres à coucher, une salle d'eau et salle de bain, la maison est équipée en eau et électricité, elle est en mauvaise état d'entretien .

Prix d'ouverture : Cinquante-neuf mille huit cent quarante-sept dinars 020 millimes (59.847,020 D), pour la totalité de l'immeuble. Frais et honoraires en sus.

Possibilité de visiter l'immeuble selon l'horaire administratif.

Pour de plus amples renseignements contacter le dit tribunal ou l'étude de l'avocat Maître Ben Amor Walid, demeurant à la rue 8000 imm. Montplaisir Center, Monplaisir Tunis.

2021400168VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray. Centre Urbain Nord, El Menzah IV.(créancier saisissant)

La partie saisie :

1) La société Open Contacts, Communications And Connections Services «OC-CUBE SEVICES», société anonyme, dont le siége social est à Sousse Tec, Espace Universitaire ISET. Sousse Erriadh. RC Sousse-API B0559942006, identifiant unique n°1010291Q. (Débitrice principale)

2) Monsieur Ammar Ben Jedidi Ben Ammar Mrabet, Tunisien, C.I.N n°02802107, demeurant à Sousse rue Hassen Ibn Ennomène, Bouhsina (caution réelle solidaire et hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour, exerçant dans le cadre d'une société professionnelle d'avocats dénommée «Internationale Avocats Conseils» 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «EL MRABET» objet du titre foncier n°93684 Sousse situé à Sousse rue Hassen Ibn Ennomène, Bouhsina. La propriété consiste en un lot d'une superficie de 164 m² sur lequel est bâti une villa style américain composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie bâtie 121 m² avec séjour, une chambre, toilettes, hall et escaliers, un étage d'une superficie bâtie 127 m² avec 3 pièces, un séjour, salon, un hall, salle de bain toilettes et véranda et une terrasse de 127 m² avec chambre et toilette. Raccordée à l'eau potable, l'électricité et l'ONAS.

Mise à prix : Cent quatre vingt mille deux cent quarante huit dinars (180.248,000 D).

Date et lieu de l'adjudication : Jeudi 4 mars 2021 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sousse 1.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2021400183VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté Bureau B 1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel-Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Société les Arcades, SARL, RC : B244762008 sise à El Hnaya, route de Mhamdia, gouvernorat de Ben Arous.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises soit 20.000/103200 de la propriété objet du titre foncier n°56080 Ben Arous sise sur la GP3, Km30, El Klidia, Mornag, gouvernorat de Ben Arous.

5/ Prix de la vente : 1844.213,842 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 4/3/2021 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021400187VEPA1

Vente par adjudication

Maître Sahli Ridha avocat auprès de la cour de cassation sis au 14, Rue Belhsan Jrad, Ariana (0624935/j/000) annonce que le bien immobilier composé d'un premier étage sis au 64, Rue 4111 Esoumran, Ezouhour, Tunis, composé de 2 pièces, séjour, cuisine et salle d'eau d'une superficie de 90 m carrés.

Approximativement, saisi par Jihen Wertani, sans profession, domicilié au cabinet de l'avocat poursuivant mentionné, le bien revenant au dessaisi Mohamed Nourredine Abidi, habitant au 64 Rue 4111 esoumran Tunis, sera mis en vente par adjudication devant le tribunal de première instance Tunis 2, sis à Sidi Hassine, Essijoumi le 01/3/2021 à partir de 9h et le prix d'ouverture est de cent trente et un mille et deux cent cinquante dinars le bien immobilier peut être visité tous les jours ouvrables et pendant les heures de travail.

2021400201VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la SOCIETE SYPHAX AIRLINES

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 27.500.000 dinars tunisiens

Siège social : Aéroport International Sfax Thyna - 3018 - Sfax - Tunisie

Identifiant unique : 1214643A

N° CNSS : 323791-5

Les actionnaires de la Société SYPHAX AIRLINES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 01 mars 2021 à 11 Heures au siège social de la Société sis à l'Aéroport International Sfax Thyna - Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation;

2. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers clos le 31 décembre 2019 ;

4. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2019 ;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

9. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités du groupe SYPHAX AIRLINES au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

10. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe SYPHAX AIRLINES au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

11. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers consolidés du groupe SYPHAX AIRLINES au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

12. Renouvellement du mandat de certains membres du Conseil d'Administration;

13. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes; et

14. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des Actionnaires au siège social de la Société dans les délais légaux.

2021R00212SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Les Ciments d'Oum El Kelil Cl.O.K

SA, capital : 34 000 000 Dinars

Siège social : Cité Jardins - le Kef

RC : Kef - B1134871997

Messieurs les actionnaires de la société les Ciments d'Oum El Kélil (Cl.O.K) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu mardi le 23 février 2021 à 10h aux bureaux de la société sis au 20, Rue de Cologne, Tunis pour décider la poursuite de l'activité de l'entreprise en vertu de l'article n°388 du code des sociétés commerciales.

L'entreprise fournit aux actionnaires un plan d'affaires pour les années 2021-2025.

2021R00217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société RAPID RECOUVREMENT

(Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats « B.T.E »)

SA au capital de 300 Mille Dinars

Identifiant unique au registre national des entreprises : 802595/C

Messieurs les actionnaires de la Société RAPID RECOUVREMENT (Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E ») sont invités à l'assemblée générale ordinaire (A.G.O) qui aura lieu le vendredi 26 février 2021 à 13H au siège de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E» sis au 5 bis Rue Med Badra - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et les finances de la société relatif à l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;

4- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;

6- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020.

N.B. Les documents relatifs à ladite assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2021R00223SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK

Conformément aux articles 20 à 23 des statuts de la NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK, le conseil d'administration de la NAIB réuni le 24/12/2020, invite les membres de l'assemblée générale à assister à la réunion de l'A.G.O. le jeudi

25/02/2021 à 9 heures du matin au siège de la Banque sis à l'Avenue Kheiredidine Pacha - Lotissement Ennassim Tunis.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Banque au titre des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017,

2) Lecture du rapport des deux commissaires aux comptes sur leurs missions durant les exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017,

3) Examen des états financiers des exercices comptables 2012-2013-2014-2015-2016-2017,

4) Affectation des résultats des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017,

5) Quitus à l'Administrateur Provisoire au titre de la gestion et des résultats de l'exercice 2012,

6) Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de la gestion et des résultats des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017.

7) Approbation, à titre de régularisation juridique :

- Du renouvellement du mandat du représentant de la Libyan Foreign Bank au Conseil d'Administration pour un deuxième mandat commençant à la fin du premier mandat et jusqu'à la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 25/02/2021,

- De la nomination de trois membres du Conseil d'Administration

- Du renouvellement du mandat du représentant de l'Etat Tunisien au Conseil d'Administration pour un deuxième mandat qui a pris fin le 13/6/2019,

8) Approbation de la nomination de deux nouveaux membres du Conseil d'Administration.

2021R00234SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ABATTOIR UNIFIE DE SFAX

«A.U.S»

Société anonyme

Au capital de 2.210.000 dinars

Siège social : Route Sidi Salem Km 2 Sfax

Matricule fiscal : 915562 S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme ABATTOIR UNIFIE DE SFAX citée ci-dessus sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la Municipalité de Sfax le jeudi 25 février 2021 à 14 heures de l'après-midi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative aux deux exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019.

- Lecture des 02 rapports du Conseil d'Administration relatifs aux opérations se rapportant aux deux exercices 2018 et 2019.

- Lecture des 02 rapports généraux et des 02 rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux 02 exercices 2018 et 2019.

- Approbation des états financiers des 02 exercices 2018 et 2019.

- Affectation des résultats

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Directeur Général.

- Fixation des montants des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation officielle à tous les actionnaires.

2021X00131SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP)

Tuniso-Emiratie de Participations

Siège social : Centre Urbain Nord - Immeuble Ennour 5ème étage - 1082 Tunis

R.C : B138982002

M.F : 802906/X

Matricule CNSS : 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le Mardi 26 Février 2021 à 11h au siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au 5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2020 et du résultat annuel.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice 2020.

6. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité de représentation pour l'exercice clos 2020.

2021400210SANB3

Autres sociétés

Convocation

Sté MUTUELLE DE BASE SE SERVICES AGRICOLES «NEAPOLIS» de Nabeul

MF : 1572860/000B/N/P/000

La société mutuelle de base de services agricoles de Nabeul invite

tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu jeudi le 25 février 2021 à 15H du matin au siège de la société mutuelle.

Ordre du jour :

1- Changement le siège social.

2021400204SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis de perte

Mme Fatma Ben Hassan Slimene, titulaire d'une carte d'identité nationale n°05644925, délivrée en Tunisie le 8 septembre 2017. Informe la perte du titre constitutif de propriété du terrain, Numéro 07/9763 concernant la perte qui a été signalée au poste de police d'El Alia sous le numéro 32.

2021R00227DIVD2

Perte d'un titre de propriété en 2019

J'annonce une perte d'un titre de propriété n°13/11155 de la société KOSOMAK immatriculation de titre foncier sous le numéro 34085 Sidi Bouzid en 2019.

2021R00228DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Ibtissem Banawes, titulaire de la CIN n°09418271, pour le compte de Mme Samia Mokni déclare la perte de l'acte de propriété n°03/29907 objet du titre foncier n°26155 Mahdia sis à la Rue Ezzahra Mahdia et qui revient à Mr Mohamed Hédi Jenayah. Une attestation de perte a été délivrée sous n°35 le 22/01/2021 par le poste de police d' Ezzahra - Mahdia.

2021S00107DIVD2

Perte de titre

Mer Zied Ben Mohamed Zayati demeurant à Ksar Hellal Monastir déclare avoir perdu son titre de propriété n°31516/15 en date du 4/10/2013 concernant le titre foncier n°43192 Monastir de la propriété dite Amira sise à la rue Haj Ali Soua Ksar Hellal et il veut extraire un deuxième titre, toute opposition sera faite entre les mains du Mtre Habib Sassi Avocat à la rue Mahmoud Ali Bourguiba Ksar Hellal Monastir dans le délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

2021S00109DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Ben Abdallah Tawfik déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'une terre superficie de 10080 m² située à Ktetna Amra Sfax daté le 6/10/2001 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Adel Gmati Rue Farhat Hached Djebeniana Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce.

2021X00114DIVD2

Avis

Messieurs Ibrahim, Salem, Mahamed Fils de Saleh Ben Mohamed Sadaoui avisent être propriétaires d'un terrain de 27 pieds d'olivier sise à la route Haj Nasr au lieu dit Hanchir El Hamem et que leur titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire un deuxième original.

Celui qui veut porter plainte doit intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00117DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Mohamed Dammak avise être propriétaire de la moitié d'un étage d'une superficie 180m² et la moitié d'une terrasse d'une superficie 8m2 sise à la route Gremda km6 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00118DIVD2

Avis

Les Héritiers du feu Mohamed Ben Ahmed Hamrouni avisent que leur antécédent était propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 612 m² à la route de Gremda km 13 Sfax limitée au Sud par Chaaben, à l'Est par Khardeni, au Nord par Fadhila El Mabrouk et un passage et à l'ouest par Abbes.

Que son titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00119DIVD2

Avis

Monsieur Habib Ben Habib Trigui annonce qu'il possède un terrain de superficie de 12900 m² sis à la route Gremda km 16 Sfax, il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax MF : 147436k dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2021X00122DIVD2

Perte d'un acte de propriété

La société TECHNO - BI Sarl Matricule Fiscal n°040577L/A/M/000 annonce la perte de l'acte de propriété n°07/803 du Titre Foncier n°29434 Bizerte sis à la Zone Industrielle Menzel Abderrahmane 7035 Bizerte - attestation de Perte n°25 du 27/01/2021.

2021400182DIVD2

Rectificatifs

ERRATUM

Syndicat des copropriétaires

Résidence MSAKNI II

Suite à l'annonce publiée au JORT n°96 en date du 29/12/2020 page 2926 sous n°2020S01430APSF1 une erreur s'est introduite quant à la répartition des taches des membres élu, ainsi il faut lire que :

- Mr Mohamed Ridha Msakni : Président de syndic

- Mr Anis Garoui : Secrétaire général

- Mr Fahmi Msakni : Trésorier

Cette annonce rectifie l'annonce initiale sus-indiquées.

2021S00082RECZ9

Rectificatifs

Annonce n°2021400097SANB2

Lire : Versement des fonds : compte 08 203 00052 32008 81681 - ouvert auprès de la BIAT - Agence Mégrine.

Au lieu : Versement des fonds : compte 08 203 00052 32007 28324 - ouvert auprès de la BIAT - Agence Mégrine.

Le reste inchangé.

2021400220RECZ9

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

